



Le Courant municipal

Février 2020 - Volume 25, no 1



Photo montrant la patinoire et le pont (année inconnue) - Société d'histoire

Dans ce numéro

Mot du maire	3	Divers	
Communiqués du bureau		Bibliothèque Émilie Bordeleau	6
Résumé des séances du conseil	3	Voyage à Valcartier	6
Recensement des chiens	4	Société d'histoire	7
Information - Application de la réglementation d'urbanisme	4	Prêt d'équipements sportifs	7
Invitation aux artistes et créateurs de Saint-Stanislas	4	Parc de la rivière Batiscan	7
Alertes municipales	4	SSJB St-Stanislas	8
Pommes de douche - Nouveaux prix	4	Fabrique St-Stanislas	8
Comité de revitalisation	5	Le programme PIED revient en force	9
Compte de taxes municipales	5	S.Q. - Vols de motoneiges et de quads	9
La déclaration de travaux	5	CAB de la Moraine	10
		Maison de la Famille des chenaux	10
		Agenda des événements locaux	11

Municipalité de Saint-Stanislas
 1302, rue Principale
 Saint-Stanislas QC
 G0X 3E0
 Tél. : 819-840-0703
 Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
 8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 570 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Avril 2020

Date de tombée : 2 avril 2020

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous ,

Suite à la décision du conseil en 2017, d'abolir le poste de brigadier scolaire, la Municipalité a entrepris des démarches auprès du ministère des Transports afin de faire modifier la limite de vitesse dans la zone scolaire (à proximité du pavillon St-Gabriel). Depuis, de nombreux pourparlers ont eu lieu avec les représentants du MTQ.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que, récemment, nous avons eu la confirmation que la limite de vitesse dans la zone scolaire passera de 50 km/h à 30 km/h. Les modifications auront lieu en août à l'ouverture du nouveau pont, soit avant la rentrée scolaire. Le moment venu, des panneaux à cet effet seront installés aux endroits appropriés.

Luc Pellerin

Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 13 janvier 2020 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de décembre 2019 pour un total de 326 118,58 \$;
- Adoption du règlement 2020-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2020;
- Nomination de Marie-Claude Jean comme responsable des appels d'offres relatifs à l'aménagement du parc sur la rue St-Gérard;
- Appui à la MRC du Haut-Saint-François pour la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local;
- Adoption de la mise à jour du plan de sécurité civile;

Séance tenue le 3 février 2020 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de janvier 2020 pour un total de 214 180,14 \$;
- Octroi d'une aide financière de 5 000 \$ pour la modernisation des parcs de l'École du Versant-de-la-Batiscan. Ce montant sera prévu au budget de l'année 2021;
- Conclusion d'une entente avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour les services d'ingénierie et d'infrastructures;
- Octroi d'une aide financière de 500 \$ au Centre d'action bénévole de la Moraine pour l'organisation de son 40^e anniversaire d'existence;
- Nomination d'une personne désignée pour accomplir certaines tâches relatives à l'*Entente intermunicipale pour confier aux municipalités du territoire de la MRC des Chénoux certaines responsabilités à l'égard des cours d'eau et prévoir les modalités de son application*;
- Dérogation mineure accordée à l'immeuble situé au 690, route 352 afin de permettre l'agrandissement du terrain en y incluant un bâtiment accessoire dont les dimensions dérogent à l'article 8.2 du règlement de zonage;
- Dérogation mineure accordée à l'immeuble situé au 44, rue du Pont afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal portant le coefficient d'emprise au sol à un pourcentage supérieur à celui exigé à l'article 8.3 du règlement de zonage;
- Dérogation mineure accordée à l'immeuble situé au 91, rang de la Rivière-Batiscan N-E afin de permettre le morcellement du lot 5 395 433, incluant trois bâtiments accessoires dont les dimensions dérogent aux articles 8.2 et 8.3 du règlement de zonage;



RECENSEMENT DES CHIENS

Dans le but d'assurer un meilleur contrôle animalier sur son territoire, la Municipalité amorce un important recensement des chiens sur tout le territoire.

Ainsi, à compter de la mi-mars, un représentant de l'entreprise **LE P'TIT RANCH**, de Notre-Dame du Mont-Carmel, mandaté par la Municipalité, frappera à votre porte afin de valider la présence de chien déjà connue ou pour enregistrer ceux qui ne le sont pas.

Nous comptons sur la collaboration de la population afin de faire un succès de ce recensement.

INFORMATION - Application de la réglementation d'urbanisme

Dans le cadre des efforts menés par la Municipalité pour revitaliser son territoire et le mettre en valeur, des avis de non-conformité à la réglementation d'urbanisme seront acheminés aux propriétaires d'immeubles dont l'entretien des bâtiments et/ou des terrains laisse à désirer. Dans un premier temps, l'attention sera dirigée vers le périmètre urbain. Viendra par la suite, le secteur périurbain.

La Municipalité de Saint-Stanislas demande donc la collaboration desdits propriétaires ainsi interpellés afin que soient effectués les travaux nécessaires à l'embellissement de leur propriété, au maintien des relations de bon voisinage et au rayonnement de notre belle municipalité.

Pour toute information : 819-840-0703 poste 2421

L'embellissement de la Municipalité, c'est aussi ma responsabilité!



INVITATION AUX ARTISTES ET CRÉATEURS DE SAINT-STANISLAS

Comme vous le savez tous, notre pont presque centenaire sera démolé dans un proche avenir. Il est possible de récupérer des pièces métalliques pour les mettre en valeur, en faire une œuvre patrimoniale.

La Municipalité invite donc les artistes et créateurs à transmettre leurs idées en soumettant une esquisse de leur projet. Toutes les propositions reçues seront évaluées et celles retenues soumises au ministère des Transports pour valider la faisabilité.

Permettons à notre vieux pont, ce bel héritage, de faire partie de notre patrimoine historique. Gardons-en un bon souvenir!

Merci aux artistes et créateurs de chez nous!



Municipalité
de **Saint-Stanislas**

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé IMMÉDIATEMENT

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

**Choisissez le moyen de les recevoir
(Téléphone, mobile, SMS, courriel)**

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

www.saint-stanislas.ca • 819-840-0703

POMMES DE DOUCHES - NOUVEAUX PRIX

Encore quelques-unes de disponibles
au bureau de la Municipalité



Massage : 3,50 \$



Effet pluie : 4,50 \$

COMITÉ DE REVITALISATION

Il nous fait plaisir de vous présenter les membres du comité de revitalisation. N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos idées, projets et de vos disponibilités!

Nathalie Cassin	Citoyenne
Martin Boisvert	Arts et culture
Alain Déry	Conseiller
Michel Magny	Citoyen
Lorraine Boisvert	Conseillère
Marie-Claude Jean	Directrice générale
René Veillette	Citoyen
Katina Veillette	Commerçante
Luc Pellerin	Maire
Jean-Pierre Trudel	Fabrique
Lucie Trudel	Loisirs

RUES PRINCIPALES : Guylaine Dumais 418-694-9944 guylaine.dumais@ruesprincipales.org
 Pier-Olivier Morissette 581-996-9324 po.morissette@ruesprincipales.org

SADC : Sylvain Lemire 418-328-4200 # 225 slemire@sadcvb.ca

Ensemble, nous pouvons aller de l'avant et réaliser de belles choses. Faisons de notre village... LE VILLAGE, l'endroit où tous les gens rêvent d'habiter!

**COMPTE DE TAXES MUNICIPALES**

Vous avez reçu récemment votre compte de taxes municipales pour l'année 2020. Portez attention aux dates d'échéance qui sont : **5 mars, 5 juin, 5 septembre.**

En vertu de l'Article 21 du Règlement 2020-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2020, « *À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.*

En plus des intérêts prévus, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % l'an, est ajoutée sur le montant des taxes exigibles.»

Ce règlement peut être consulté via notre site Internet www.saint-stanislas.ca - Bouton « Règlements municipaux ».

**LA DÉCLARATION DE TRAVAUX****Une démarche simple, rapide et gratuite pour le citoyen**

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de réparation ou de rénovation dans votre résidence? Vous pouvez vous rendre directement sur le site Internet de la MRC des Chenaux (www.mrcdeschenaux.ca) et compléter le formulaire de **déclaration de travaux** en ligne.

La déclaration de travaux **remplace le permis de construction normalement exigé par la Municipalité.** Cette déclaration s'applique toutefois uniquement pour la réparation et la rénovation des bâtiments résidentiels et leurs bâtiments accessoires. La construction d'un nouveau bâtiment, l'agrandissement d'un bâtiment existant, l'installation d'une piscine et certains autres travaux doivent toujours faire l'objet d'une demande de permis de construction.

La déclaration de travaux est facile à remplir et sans frais pour le propriétaire. De plus, vous n'avez pas à vous déplacer pour rencontrer un inspecteur en bâtiment. Les travaux pourront débuter cinq jours après la transmission du formulaire de votre déclaration de travaux à la MRC par Internet.

Pour ceux qui n'ont pas le service Internet, le formulaire de déclaration de travaux est disponible au bureau municipal.

DIVERS

**BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU****CONCOURS CHOIX DES LECTEURS**

Durant tout le mois de février, vous pourrez participer à un concours visant à nommer l'auteur québécois favori des lecteurs. Le prix à gagner pour le participant est un lot de livres provenant d'éditeurs québécois et pour la bibliothèque, une conférence avec l'auteur gagnant. Vous n'avez qu'à demander votre coupon de participation au comptoir de prêt.

LA RÉALITÉ VIRTUELLE À LA BIBLIOTHÈQUE

En collaboration avec le Réseau des bibliothèques CQLM, nous vous invitons à venir vivre une nouvelle expérience en bibliothèque : l'essai du casque virtuel. Vous aurez l'occasion d'expérimenter une nouvelle technologie vous permettant de voyager, de jouer, de regarder un spectacle du Cirque du soleil... et encore plus. Il me fera plaisir, si vous le désirez, de vous guider dans cette nouvelle aventure.

**CONFÉRENCE SUR LA FABRICATION DU PAIN**

Madame Lina De Rossi, propriétaire de la boulangerie Ferme Jardin d'Olympe, a accepté de venir faire une conférence à notre bibliothèque. Elle nous entretiendra sur sa passion pour les produits de boulangerie, les ingrédients qu'elle utilise, les valeurs nutritionnelles de son pain... et surtout, elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. C'est une excellente occasion de témoigner votre intérêt pour la fabrication de produits artisanaux, bien de chez nous! Les places étant limitées, nous demandons de vous inscrire à cette activité qui se tiendra à la bibliothèque, **le mardi 18 février 2020 À 19 h.** Pour inscription : Laisser vos noms à la bibliothèque ou me laisser un message à la bibliothèque au 418-328-0008.

HEURE DU CONTE

Nous tenterons une nouvelle expérience avec les jeunes : « YOGA-LIRE ». Une histoire sera racontée, y incorporant des notions de yoga et un court de bricolage suivra. Nous attendons vos jeunes **le vendredi 28 février 2020 à 19 h.** Pour inscription : Laisser vos noms à la bibliothèque ou me laisser un message à la bibliothèque au 418-328-0008.

René Leone

Coordonnateur Bibliothèque Émilie Bordeleau.

VOYAGE À VALCARTIER

Tu voudrais venir glisser avec nous pendant la semaine de relâche? Réserve ton **vendredi 6 mars** direction **Village Valcartier**.

Le départ aura lieu à 13 h 30 sur le stationnement de l'usine Natpro (20, St-Gérard) et le retour au même endroit vers 22 h 30.

Place payée = place réservée!

Coût : 30 \$ /adulte (12 ans et plus)
25 \$ /enfant (5 à 11 ans)
5 \$ /pour les 3-4 ans



*Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. *

Pour réservation ou information : Audrey Gagnon 819-692-9609



Organisé par l'Association des Loisirs de St-Stanislas

Société d'histoire de Saint-Stanislas



BREF HISTORIQUE

Située dans un coin pittoresque de la Mauricie, au coeur d'une vallée baignée par les rivières Batiscan¹, des Envies² et des Chûtes, la paroisse de Saint-Stanislas dans le comté de Champlain est l'une des plus anciennes du diocèse des Trois-Rivières, puisque ses registres sont ouverts depuis 1787, année de sa fondation.

Le "Canton de la Rivière des Envies" fut desservi par les Rév. Pères Jésuites, seigneurs du lieu. La première chapelle fut construite en 1786. Les curés de Sainte-Geneviève-de-Batiscan vinrent y dire la messe tous les 5 ou 6 dimanches jusqu'en 1831, année de la nomination du premier curé résidant M. Elie Sylvestre Sirois-Duplessis. Nos pionniers avaient construit un presbytère en 1788, mais pendant plus de 40 ans, ils avaient demandé et espéré en vain la venue de leur premier curé.

1. La rivière "Batiscan" fut ainsi nommée par M. de Champlain, en l'honneur de son ami, le chef algonquin dont le nom signifiait "brume légère".

Une autre version prétend que cette appellation aurait été attribuée au lieu où les Montagnais préparaient leur pemmican (viande désséchée). Des fouilles archéologiques entreprises au bord de la rivière, près de la voie ferrée à Batiscan, ont démontré que les Amérindiens s'y étaient fixés bien avant l'ère chrétienne. (Chemin du Roy et Mauricie - Gouv. Québec - 1975).

2. Il existe plusieurs versions des motifs pour lesquels on a affublé notre "petite rivière des Envies" d'un nom pareil : L'altitude de 497 pieds de sa source, donne à ses eaux "l'envie" de descendre rapidement les nombreuses chûtes de son cours sinueux. (Dictionnaire historique et biographique des paroisses - P. 686 Hormidas Magnan, Arthabaska 1925).

La meilleure version entendue jusqu'ici semble être celle-ci : Les trappeurs et les défricheurs de ses rives devant être très vigoureux pour la remonter en canot, on les appela longtemps "*les en-vie*" ... elle devint ainsi la "petite-rivière-des-en-vie". L'orthographe a changé au cours des ans. (M. P. Jacob-Thiffault, 1977).



PRÊT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Tout l'hiver, un service de prêt de raquettes et de skis de fond est à la disposition de toute la famille. Petits et grands pourront s'initier aux sports.

Une pièce d'identité et un dépôt de 20 \$ par équipement, pour un maximum de 60 \$ par famille, seront exigés lors du prêt. Le dépôt sera remis au retour des équipements.

Vous avez des skis, raquettes ou patins qui ne servent plus? Pourquoi ne pas en faire bénéficier d'autres citoyens en les donnant au services des loisirs?

Pour emprunter des équipements ou pour obtenir de l'information, contacter le service des loisirs au 418-507-3070.



Le Parc de la rivière Batiscan EMBAUCHE !

Types d'emplois disponibles

Manœuvre/journalier(ère)
Préposé(e) au Service campeurs
Préposé(e) au Service perception et accueil des visiteurs
Guide Plein air et Via Ferrata
Préposé(e) à l'entretien ménager
Agent(e) de territoire

Différents types de postes offerts

Saisonnier, régulier
Temps plein ou temps partiel
Étudiant
Avec subvention Emploi-Québec

Critères généraux

Aimer travailler avec le public
Être disponible la semaine et la fin de semaine
Maîtriser le travail avec ordinateur
Bonne condition physique

Début

Mai et juin 2020 (dates variant selon les postes)

Bienvenue à tous ! (retraités, étudiants, etc.)

Nous vous invitons à consulter le site web du parc de la Rivière Batiscan au www.parcbatiscan.ca, sous la rubrique Contacts/Emplois et stages afin de visualiser les descriptions de tâches et les exigences requises pour les postes offerts. Le parc est situé à 30 minutes de Trois-Rivières.



SSJB ST-STANISLAS

Le Drapeau du Québec a eu 72 ans le 21 janvier dernier. Comme le veut la tradition, les membres de la Société St-Jean-Baptiste ainsi que Jean Breton étaient présents au pavillon St-Gabriel de l'École du Versant-de-la-Batiscan. Nous avons fait un bref cour d'histoire de l'origine de notre drapeau et remis aux élèves un cahier Québec ainsi qu'un petit drapeau. Nous avons aussi remis à la direction de l'école un grand drapeau qui flotte fièrement devant l'école.



Assemblée générale annuelle

La Société St-Jean-Baptiste de St-Stanislas vous invite à son assemblée générale annuelle, dimanche le 16 février, au local de l'Âge d'or. Cette assemblée sera suivie d'un brunch pour la modique somme de 5 \$. Réservez votre billet auprès Guylaine Germain au 418-328-8573. On vous attend!



FABRIQUE ST-STANISLAS

Liste des tarifs au 1^{er} janvier 2020

Certificat de naissance	20,00 \$	
Certificat de naissance - supplément	7,00 \$	
Certificat de mariage (par courrier)	20,00 \$	
Certificat de sépulture (par courrier)	20,00 \$	
Luminaire	5,00 \$	
Feuillet paroissial	10,00 \$	
Messe	15,00 \$	
Mariage	300,00 \$	
Frais de chancellerie	25,00 \$	
Anniversaire 25-50-60	150,00 \$	(Le prêtre doit être demandé par la famille)
Dîme	0,35 \$	/ 100 \$ brut
Bonne Mort	1,00 \$	/ année
Entretien du cimetière	35,00 \$	/ année
Entretien du cimetière	500,00 \$	/ 25 ans
Funérailles	300,00 \$	
- Organiste	75,00 \$	
- Chorale	60,00 \$	
Total	435,00 \$	
Dernier adieu	150,00 \$	
Sympathie 1 heure	75,00 \$	(condoléances à l'église)
Fossoyage cercueil	395,00 \$	
	500,00 \$	(1 ^{er} décembre au 30 avril) 1 h de souffleuse
Fossoyage urne	175,00 \$	(en été) 275,00 \$ (1 ^{er} déc. au 30 avril)
Inhumation	175,00 \$	(en été) 275,00 \$ (en hiver)
Registre	20,00 \$	20,00 \$
Total	195,00 \$	295,00 \$

Ouverture du chemin en hiver pour le cimetière
Frais payés au contracteur.

Concession des lots : seule durée offerte : 25 ans

Prix : 3,00 \$ / pied carré pour les résidents de Saint-Stanislas

3,00 \$ / pied carré pour les non-résidents de Saint-Stanislas

LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CHUTES PIED VOUS REVIENT EN FORCE DE PRINTEMPS!

Le populaire programme PIED, consistant à la pratique d'exercices spécifiques conçus pour améliorer l'équilibre et la force des jambes afin de prévenir les chutes et garder les os en santé, est à la recherche de participants sur le territoire des MRC Vallée de la Batiscaan.

Ce programme s'adresse aux aînés de 60 ans et plus, autonomes, qui ont déjà fait une chute ou qui sont préoccupés par leur équilibre et qui, conséquemment, peuvent restreindre leurs activités.

À raison de deux rencontres hebdomadaires, sur une période de douze semaines, ils pourront améliorer leur endurance, leur équilibre, ainsi qu'apprendre à adopter des comportements sécuritaires. Les participants des éditions précédentes ont dit en retirer plusieurs bénéfices et beaucoup de plaisir.

L'activité physique et l'exercice jouent des rôles essentiels pour diminuer ou retarder l'apparition de certains facteurs de risque qui contribuent aux chutes chez les aînés. Pour nous déplacer, notre corps a besoin d'équilibre, d'où l'idée du programme intégré d'équilibre dynamique appelé PIED.

La bonne nouvelle est que le programme pourrait s'offrir dans votre municipalité si le nombre de participants est suffisant. La **session du printemps** est prévue pour **début avril 2020**, à raison de deux fois par semaine.

Les personnes souhaitant participer au programme doivent réserver leur place et compléter une grille d'aptitudes. Pour ce faire, il est possible de s'inscrire en contactant l'agente administrative aux coordonnées suivantes :

CIUSSS MCQ Secteur Mékinac et Des Chenaux
418-365-7555 ou 418-362-2727 poste 3065

Le nombre de participants est limité à 15. Hâtez-vous!

Par la suite, le lieu et la date du début du programme seront communiqués à chaque participant. Les sessions sont offertes gratuitement. Au plaisir de vous rencontrer!



VOLS DE MOTONEIGES ET DE QUADS - PROPRIÉTAIRES, SOYEZ RESPONSABLES!

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux motoneigistes et aux quadistes en cette saison hivernale. Afin de réduire les opportunités des voleurs de véhicules de loisirs, les policiers vous invitent à adopter les mesures suivantes :

- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance et **ne dissimulez jamais le double de la clé à quelque endroit sur le véhicule;**
- Évitez de laisser votre motoneige ou votre quad sans surveillance;
- De préférence, garez votre véhicule récréatif dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible, bien éclairé et surveillé;
- Enchaînez votre véhicule récréatif à un objet fixe et utilisez des dispositifs antivols à l'épreuve des coupe-boulons;
- Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre véhicule récréatif sur le châssis, sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification ultérieure sera plus facile et la revente plus difficile;
- Lors de ventes sur un site Internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Convenez d'un endroit sécuritaire, qui peut être un endroit autre que le lieu de votre domicile, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur Internet;
- Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins;
- Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez, en premier lieu, le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque;
- Pour rejoindre les policiers de la Sûreté du Québec, composez le 310-4141 ou *4141 via votre cellulaire. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911. La Sûreté du Québec invite donc les propriétaires de ce type de véhicules à être vigilants et rappelle aux citoyens que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1-800-659-4264.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

Service de rédaction d'impôt, offert gratuitement

Critères d'admissibilité :

- Être résident des municipalités de **Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Stanislas ou Saint-Narcisse**;
- Avoir un revenu annuel brut pour 2019 de 25 000 \$ ou moins pour une personne seule et de 30 000 \$ ou moins pour un couple ou une famille monoparentale avec un enfant (calculer 2 000 \$ de plus de revenu par enfant supplémentaire);
- Nous n'acceptons pas les déclarations des gens ayant des revenus de travailleurs autonomes, des revenus de placement, des revenus et dépenses d'entreprises ou de location, des dépenses d'emploi, qui ont fait faillite ou de personnes décédées en 2019.

Vous pouvez vous présenter au Centre d'action bénévole de la Moraine avec tous vos papiers requis et vos formulaires. Comme il est possible qu'il y ait un achalandage important, nous vous demandons de nous téléphoner avant de vous présenter. Pour toute autre information : 418-328-8600.

Dates : À compter du 17 février jusqu'au 9 avril inclusivement.

Jours spécifiques : Du lundi au jeudi, de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 0 à 15 h 30

Adresse : 511, rue Massicotte, Saint-Narcisse



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

Mars 2020

Cafés-rencontres

9 h 30 - Groupe ouvert - Garderie simultanée gratuite.

9-10-11 mars : Partage de recettes

23-24-25 mars : Le sommeil

Lundi : 2431, Saint-Jean, Saint-Maurice

Mardi : 1, place du Centre, Saint-Narcisse

Mercredi : 100, de la Fabrique, La Pérade

Ludothèque des Chenaux

Des centaines de jeux à emprunter gratuitement pour toute la famille. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Soirées ludiques

Les jeudis soir, de 18 h à 19 h 30 à la Ludothèque des Chenaux.

Source : Rachelle Gauthier, agente de communication
Maison de la famille Des Chenaux
100, rue de la Fabrique
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : 418-325-2120

Journée Santé-Nutrition

Dès 9 h 30 le 17 mars. Discussions sur la nutrition. Cuisine collective. Dégustation d'un repas santé. 15 \$ par famille. Garderie simultanée gratuite. Inscription au 418-325-2120.












Case-Départ

Début le 18 mars. Lieu à déterminer. Série de 7 rencontres parent-enfant 0-5 ans. Pour implanter une saine discipline à la maison.

Activité père-enfant

RécréOFUN le 21 mars. Prix à déterminer.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Samedi 15 février 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Mardi 18 février 19 h	 BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU Conférence sur la fabrication du pain (voir page 6).
Dimanche 23 février 10 h 30	 LES ASSOCIÉS AUX FILLES DE JÉSUS Repas-partage au profit des missions des Filles de Jésus À la salle municipale de St-Stanislas. Conférencière : Sr. Thérèse Normand, FdeJ. Coût du billet : 10 \$ Bienvenue à tous!
Vendredi 28 février 19 h	 BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU L'heure du conte (voir page 6).
Dimanche 1 ^{er} mars 10 h 30	 CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903 Déjeuner familial, à la salle des chevaliers de Colomb. Coût : 10 \$. Information : Jean-Pierre Veillette 418-328-4582. Bienvenue à tous!
Lundi 2 mars 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Mercredi 4 mars	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile # 917 Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. Madame Ghislaine Bédard nous parlera de voyage.
Vendredi 6 mars	 ASSOCIATION DES LOISIRS Voyage au village-vacances Valcartier (voir page 6).
Lundi 6 avril 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Samedi 18 avril 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or

